

Concours Novella 2018

Fait divers local



A renvoyer
à la Fédération
nationale avant le
31 janvier 2018

les clubs
vacanciel

Partenaire vacances de Générations Mouvement
www.vacanciel.com

Offre groupe code GMOUV - 03.20.90.90.85 - Réduction individuelle code GMOUV - 08.25.12.45.45

RÈGLEMENT DU CONCOURS NOVELLA 2018

*La Fédération nationale organise un concours de nouvelles littéraires.
Ce prix a pour objectif de promouvoir le talent des adhérents du Mouvement.*

Article 1 : Ouverture du concours

Le concours est ouvert exclusivement aux adhérents de Générations Mouvement, auteurs d'une œuvre originale n'ayant jamais concourue ni été publiée. Les administrateurs nationaux et les membres du groupe de travail culture ainsi que leurs conjoints et les lauréats du prix *Novella* déjà récompensés l'année précédente ne peuvent pas concourir.

Article 2 : Positionnement des manuscrits

Les textes présentés sont des récits brefs, (intrigue, anecdote, suspense...) présentant le thème suivant pour l'année 2018 : « **Fait divers local** ». Seront éliminés tous textes présentant des propos diffamatoires, xénophobes ou pornographiques ou contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Article 3 : Présentation des ouvrages

Les œuvres présentées sont dactylographiées selon les normes suivantes : format 21 X 29,7 / recto, 20 lignes (minimum) à 25 lignes (maximum) écrites par page, 5 pages (minimum) à 10 pages (maximum) numérotées, marges en haut, en bas, à droite et à gauche de 2,5 cm, polices de caractère : times ou arial, en corps 11 ou 12.

Les œuvres seront transmises à la Fédération nationale avec copie de la carte d'adhérent à jour du timbre de l'année. Le courrier devra préciser l'identité de l'auteur, le numéro de la carte d'adhérent, le nom et la ville du club et de la fédération départementale d'adhésion. La Fédération nationale s'assurera de l'exactitude des informations communiquées. L'identité de l'auteur ne devra pas apparaître sur l'œuvre mais uniquement dans le courriel ou la lettre d'accompagnement.

Les œuvres ne répondant aux critères précisés ci-dessus (nombre de pages, écriture dactylographiée, envoi et identification) ne seront pas retenues.

Article 4 : Jury

Une seule sélection nationale est organisée. Le jury national est composé de cinq membres tirés au sort parmi les Unions régionales, de cinq administrateurs nationaux ou membres du groupe de travail Culture. Le jury s'attache à la qualité de l'écriture, à celle de l'intrigue, à la fluidité du texte et au respect du cahier des charges. Les membres du jury attribuent, selon une grille d'évaluation donnée, une note de 1 à 10 (10 étant la meilleure note pour chaque critère : maîtrise de la langue, qualité littéraire, qualité de l'intrigue). La classification des lauréats s'établit en fonction de la somme totale des notes données.

L'ensemble du jury se réunit pour valider les résultats et départager éventuellement les lauréats.

Le jury est souverain dans sa décision et, en l'absence de nouvelles de qualité, peut décider de ne pas en sélectionner.

Article 5 : Calendrier

Les œuvres devront impérativement parvenir par courriel à federation-nationale@gmouv.org ou par courrier à Générations Mouvement - Fédération nationale, 60 rue de Londres 75008 Paris, **avant le 31 janvier 2018** avec une copie recto verso de la carte d'adhérent : Générations Mouvement - Fédération nationale - 60 rue de Londres - 75008 Paris.

Article 6 : Récompenses

Vacancier, partenaire de Générations Mouvement, récompense les trois premiers lauréats du concours. Les lots seront remis au président de la Fédération des gagnants lors des Journées nationales 2018 ou envoyés par voie postale en lettre recommandée, en cas d'absence de celui-ci.

Article 7 : Promotion

Aucun droit d'auteur ne sera versé par la Fédération nationale. La promotion des œuvres primées sera organisée de la façon suivante : publication sur le site Internet www.generations-mouvement.org ; communication des résultats dans *Tambour Battant* et dans la Lettre aux responsables.

L'ensemble des écrivains adhérents ayant participé au concours sera cité sur le site internet. La participation à ce concours et la remise des ouvrages impliquent l'acceptation sans réserve de ce règlement.